

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX-MILLE-VINGT-TROIS LE VENDREDI 10 FÉVRIER A 19H30

DATE DE CONVOCATION: 03/02/2023

DATE D'AFFICHAGE: 03/02/2023

<u>Présents</u>: BERTHET Sandrine, BENEITO Christian, ALIOUA Yacine, GRANDCHAMP Patrick, LASSIAZ Fabienne, MURAZ-DULAURIER Gilles, CHATELAIN Eric, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, GARDET-CADET Michel, OMELTCHENKO Luc, CHEVRIER-GROS Sébastien.

Excusées : GIANNINA Gisèle (donne pouvoir à Fabienne LASSIAZ, DRAGNEA Cindy (donne pouvoir à Patrick

**GRANDCHAMP** 

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : 13

PRÉSENTS :

11

**VOTANTS: 13** 

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Gilles MURAZ-DULAURIER est élu secrétaire de séance.

# **DÉLIBÉRATION N° 05/2023**

## **DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT**

Fourniture et pose d'une aire de jeux – Parc de la Tourmotte
Dans le cadre de la DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR)

Madame le Maire rappelle qu'une aire de jeux va être installée dans le parc de la Tourmotte.

Afin de limiter l'impact de cet achat sur le budget de la commune, le Conseil municipal a sollicité le Département en octobre 2022 pour l'obtention d'une subvention au titre du Fonds Départemental d'Equipement des Communes. Mme le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Le montant des dépenses éligibles au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) est de 107 531.80 €.

### **DÉCISION**

### Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ **SOLLICITE** l'Etat pour une aide financière la plus élevée possible
- ✓ **DEMANDE** l'autorisation à l'Etat de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention
- ✓ DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune,
- ✓ AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Le Maire, Sandrine BERTHET Le (la) secrétaire de séance

Transmis au contrôle de légalité le Publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217302975-20230210-2023 05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023 Publication : 14/12/2022